



Chartre des Parents

Une chartre, c'est : des **droits**, des **devoirs**, des **règles de vie** à respecter
Adhérer à une chartre, c'est y souscrire complètement

Rôle des parents : Accompagner et aider le club dans la Formation sportive et l'Education à la vie en société de leurs enfants		
Des droits	Des devoirs	Des règles de vie à respecter
<p>Ils ont droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à une formation et un encadrement de qualité pour leur enfant, - à une pratique « en sécurité » sur le terrain et en dehors, - à une information sur les activités, les comportements, les évolutions de leur enfant, - au respect de toutes les composantes de l'école de Rugby, - au partage de temps d'échange et de convivialité que doit organiser le club. 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'adhérer au projet Sportif et Educatif du Club, - de considérer l'EDR comme un lieu de Formation et d'Education - de ne pas « prendre position » dans le domaine sportif, <ul style="list-style-type: none"> - d'être de bons spectateurs et des supporters exemplaires : respecter les enfants, l'arbitre, l'environnement - de considérer la compétition comme un « moyen de formation », - de se tenir à l'écart mais de se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin 	<p>Ils ont le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de veiller à l'assiduité de l'enfant et à la ponctualité, tant pour le début des activités que pour les départs et les retours, - de prévenir en cas d'absence, limitée à des motifs réels et sérieux, - d'aider l'enfant à comprendre et accepter les règles et les contraintes de la vie de groupe, - de s'intéresser auprès de l'enfant à l'activité, aux progrès, aux difficultés éventuelles, - d'échanger avec les éducateurs et dirigeants sur la « vie » de leur enfant au sein du groupe ou dans l'activité.
<p>Ils ont aussi le droit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des propositions constructives, - de participer et de s'investir, mais uniquement dans le cadre défini par les responsables, 	<p>Ils ont aussi le devoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de se tenir à l'écart de l'activité, s'ils n'ont pas été invités à participer, - d'être disponibles, en cas de besoin réel, à la demande des éducateurs ou dirigeants. 	<p>Ils doivent aussi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - respecter les éducateurs et dirigeants qui se consacrent bénévolement à leur enfant, - être un « partenaire » dans l'évolution sportive et éducative de l'enfant « différences »

Signatures des Chartes de « Bonnes pratiques du Rugby »

Le Responsable EDR :

Charte du Dirigeant

- Assurer de bonnes conditions d'entraînements : encadrements, locaux, matériels,
- Associer les parents à la vie du club et de l'EDR,
- Communiquer avec les familles et transmettre les informations (notamment via le site internet www.rugby-club-hermine.com),
- Prévenir en cas de matchs ou d'entraînements annulés ou reportés,
- Faire progresser le joueur à son rythme en favorisant le plaisir du jeu dans un esprit d'équipe,
- Assurer et licencier le joueur auprès de la FFR,
- Faire le nécessaire en cas d'incident ou d'accident,
- Décharger les éducateurs de tout ce qui n'a pas trait au domaine sportif, de faciliter leur tâche par une bonne organisation,
- Apporter un soin particulier à l'accueil des nouveaux, enfants et parents.

L'Encadrant :

Charte de l'Éducateur

- Arriver avec au moins ¼ d'heure d'avance avant chaque entraînements ou rendez-vous pour les tournois,
- Assurer la sécurité physique et psychologique des enfants,
- Préparer les séances d'entraînement,
- Faire progresser le joueur à son rythme en favorisant le plaisir du jeu dans un esprit d'équipe,
- Apporter sa contribution : nettoyage, rangement, gestion des maillots et des licences...
- Rester fair-play : respecter l'arbitrage et l'adversaire,
- Attendre le départ du dernier enfant pour partir,
- Assurer un suivi écrit de l'évolution de chaque joueur,
- Etablir et de faire connaître aux enfants les règles de vie du groupe,
- Être intransigeant sur le respect des « valeurs » : Respect, Solidarité, Camaraderie, Tolérance,...

Le Joueur :

Charte du Jeune Joueur

- Être à l'heure à chaque rendez-vous (entraînements ou tournois),
- Respecter les autres : joueurs, parents, encadrement, spectateurs,...
- Respecter les locaux et le matériel, et participe au rangement après l'entraînement,
- Respecter l'arbitre et ses adversaires en toutes circonstances,
- Être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »,
- Accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches,
- Accepter, voire d'aider, ceux qui auraient des difficultés,
- Accepter et de respecter les « différences ».

Les Parents :

Charte des Parents

- Adhérer au projet sportif et pédagogique de l'EDR du RCH,
- Respecter les horaires,
- Avertir lorsque vous récupérez votre enfant après les entraînements ou les tournois,
- Communiquer avec l'équipe d'encadrement et les membres du club,
- Apporter sa contribution à la vie du club et de l'EDR,
- Prévenir l'encadrant ou le responsable EDR quand la confirmation de la présence ou l'absence de l'enfant est requise,
- Accompagner les enfants quand cela est possible et assister et encourager,
- Rester fair-play : respecter l'arbitre et l'adversaire,
- Veiller à ce que leur enfant licencié respecte ses engagements,
 - Se mettre à la disposition des éducateurs et dirigeants en cas de besoin.

(L'ensemble des Chartes, « Charte du Dirigeant », « Charte de l'Éducateur », « Charte du Jeune Joueur » et « Charte des Parents » disponible dans le document « Projet sportif et pédagogique » de l'EDR du RCH)